

Image not found or type unknown



Ccombien de temps pour ce retracts après une démission pour malad

Par **PALMYRE**, le **11/06/2008** à **11:01**

cela fait 3 mois que j'ai du quitter mon entreprise pour des raisons de santé actuellement ma santé c'est améliorée puis je répostuler est-ce que je vais garder mon ancienneté qui était de 8 années et bénéficier de mes droits de départ surtout que l'entreprise ne voulait pas que je parte